



Dossier p. 16
L'art à portée...

// **La rue des Glairons**
entame sa mue
p. 4

// **Centre de jour,**
un havre de paix
p. 6

// **Entretien avec Claire
Hédon,** défenseure des droits
p. 21



dossier
// L'art à portée...



4 > 9
actuelle
4 // La rue des Glairons entame sa mue
5 // Cérémonie citoyenne : un foisonnement d'idées
6 // Centre de jour, comme à la maison !
7 // Manger mieux pour aujourd'hui et pour demain
8 // Les enfants de "Péri" ont leur mag !
9 // Tout savoir sur l'intelligence artificielle

citoyenne
10 // Retour sur le Conseil municipal du 19 mars



24
active
24 // AD Chorum, à la croisée des arts
25 // Un vivier de champions



12
portrait
// Laurent Jamet, l'électronique au service de la santé



21
plus loin
// Claire Hédon
Défenseure des droits



22
culturelle
22 // Autour d'un spectacle, des ateliers danse pour rompre l'isolement
23 // Avec l'application Archistoire, la ville se dévoile

28 // expression politique



Le maire en interview sur les sujets locaux et nationaux, le 21 mars dernier.

“ Notre action conjugue volontarisme et proximité. La sécurité des Martinérois n'est pas qu'un discours, c'est une action quotidienne, persévérante, déterminée. ”

Suite à l'acte criminel survenu dans la nuit du 27 au 28 mars dernier, où une balle a traversé le logement d'une famille martinéroise. Comment réagissez-vous face à cet événement ?
Cet acte est totalement inacceptable. Dès l'annonce de ces faits, j'ai immédiatement pris contact avec le père de famille pour lui témoigner mon soutien et celui de l'ensemble de la municipalité. Je me suis également entretenu avec le Directeur inter-départemental de la police nationale pour solliciter une mobilisation renforcée des forces de l'ordre dans le secteur. Notre détermination pour garantir la sécurité des Martinérois est sans faille.



Suivez-nous
sur nos réseaux





« Des écoles ! Pas des bombes ! »

Notre police municipale, qui comptait 7 agents en 2020, s'est considérablement renforcée avec 22 agents armés aujourd'hui et 4 agents de surveillance de la voie publique. Une brigade de soirée patrouille désormais jusqu'à 23 h, du mardi au samedi. Chaque jour, la police municipale est devant les écoles et en patrouille à vélo, à moto, à pied pour répondre aux sollicitations des habitants. Le soir, elle va au contact des rassemblements et sait intervenir contre le terrible fléau des violences faites aux femmes. Quant à notre réseau de vidéoprotection, avec 113 caméras, il constitue également un outil précieux pour prévenir les problèmes et faciliter les enquêtes pour lesquelles la police nationale saisit très régulièrement nos images. C'est d'ailleurs le cas pour l'événement criminel du 27 mars, où les vidéos ont été immédiatement exploitées par les enquêteurs. La sécurité n'est pas qu'un discours, c'est une action quotidienne, persévérante, déterminée.

Lors de votre récente interview à Télégrenoble, vous avez également évoqué la lutte contre le narcotrafic. Quelles actions concrètes menez-vous dans ce domaine ?

Comme je l'ai affirmé récemment sur Télégrenoble, aujourd'hui on ne dit plus

« *que fait la police municipale ?* ». Elle va chaque jour au contact pour perturber les dealers. C'est clairement la bonne orientation à tenir au quotidien, tous les mois et toute l'année.

Notre action conjugue volontarisme, proximité et partenariat. Le groupe local de traitement de la délinquance que nous avons mis en place a permis l'assèchement d'un point de vente et la condamnation de plusieurs responsables du trafic. Aujourd'hui, par une présence forte sur le terrain en complémentarité avec la Police nationale, avec l'appui du procureur et l'écoute de la préfecture, nous avons gagné du terrain.

La place Étienne Grappe illustre notre méthode : il y a cinq ans, elle était occupée par les dealers. Aujourd'hui, grâce à l'action des forces de l'ordre, à la prévention situationnelle, à l'implantation de services publics et d'acteurs engagés dans la reconquête républicaine que nous ambitionnons, cet espace est rendu aux habitants. C'est déjà une victoire et les Martinérois remercient très régulièrement la municipalité pour les actions engagées.

Cette reconquête reste un combat quotidien. Nous sommes présents et ne lâchons rien sur l'enjeu de la tranquillité publique. Mais nous avons bien en tête que c'est une bataille globale et nationale pour laquelle il y a enfin une prise

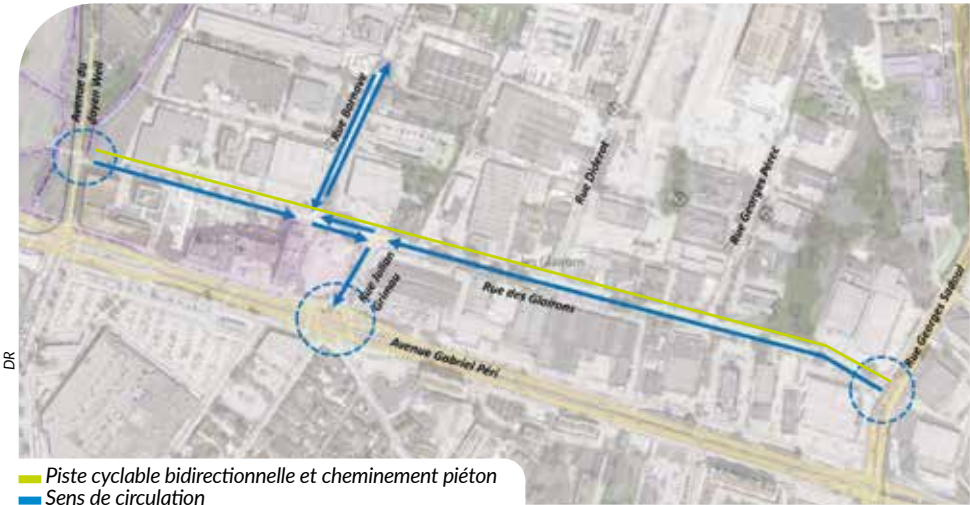
de conscience de la réalité que les maires subissent depuis si longtemps.

Durant le dernier Conseil municipal, a été adoptée une motion contre l'austérité imposée, désormais au nom de la guerre. Quelles conséquences concrètes cette politique a-t-elle pour les Martinérois ?

Cette motion, votée le 19 mars dernier, exprime notre refus d'un double piège : celui d'une escalade militaire et celui d'une austérité budgétaire imposée sous ce prétexte.

Pour les Martinérois, les conséquences sont immédiates et concrètes. L'arrêt du Fonds de soutien au développement des activités périscolaires représente une perte de 240 000 euros par an, soit l'équivalent d'un demi-poste supprimé par école. Quant à la baisse des crédits affectés aux missions locales, elle vient pénaliser l'insertion des jeunes alors que la situation de l'emploi se dégrade.

Nous refusons cette logique qui fait de nos services publics les premières victimes des arbitrages budgétaires. Comme nous l'affirmons clairement : nos écoles ne doivent pas être sacrifiées pour des bombes !



CHRISTOPHE BRESSON
Adjoint à l'environnement, aux mobilités et aux espaces publics



« Tout d'abord, je tiens à souligner que l'installation de deux passages piétons sur l'avenue Gabriel Péri afin d'améliorer et sécuriser la traversée des usagers et casser la vitesse s'inscrit dans le projet de requalification de la rue des Glairons. Sur cette dernière, une piste cyclable bidirectionnelle va être aménagée, qui répondra à un réel besoin sur cet axe est-ouest. Cela implique l'instauration d'un sens unique de la circulation. Cette transformation réduira son usage comme voie d'évitement de l'avenue Gabriel Péri, sera davantage empruntée par les personnes voulant accéder aux activités qui la bordent. J'y vois là un réel intérêt pour les entreprises et leur fonctionnement. Le calendrier des travaux a été présenté aux acteurs économiques, avec un engagement de Grenoble-Alpes Métropole à limiter les perturbations et de la Ville à rester vigilante. Enfin, cette requalification vise à rendre ce secteur en pleine mutation plus urbain. Il est donc important que la voirie soit requalifiée, plus qualitative, plus agréable pour les usagers des entreprises et les nouveaux habitants qui arrivent aujourd'hui, comme à La Passerelle, et ceux à venir au fil des projets qui verront le jour. » //

La rue des Glairons entame sa mue

La requalification de la rue débute ce mois-ci. À l'issue des travaux, les cyclistes bénéficieront d'une piste cyclable bidirectionnelle, et la mise en place d'un sens unique de circulation contribuera à réduire le flux automobile au profit des entreprises et des activités tertiaires du secteur.

C'est un important chantier qui démarre mi-avril. Les travaux vont durer jusqu'en décembre et seront réalisés en plusieurs phases afin de limiter les dysfonctionnements et garantir l'accès aux entreprises et aux activités. Cette requalification s'inscrit dans la transformation engagée du nord de la ville et de la mutation de l'avenue Gabriel Péri en boulevard urbain.

Une piste cyclable bidirectionnelle

Porté par Grenoble-Alpes Métropole et la Ville, le projet prévoit la création d'une piste cyclable bidirectionnelle qui permettra aux cycles de ne plus emprunter

l'avenue Gabriel Péri. Longue de 800 mètres, elle assurera la liaison avec l'avenue Benoît Frachon et reliera l'avenue doyen Louis Weil à la rue Georges Sadoul, où elle se connectera à la ligne Chronovélo 2. Une bande piétonne sécurisée sera également aménagée tout au long de la rue.

Circulation à sens unique

La mise en place de la circulation à sens unique sera effective au fur et à mesure de l'avancée des travaux. À terme, il sera possible d'emprunter la rue des Glairons de la rue Georges Sadoul à la rue Julian Grimaud, d'un côté, et de l'avenue doyen Louis Weil à la rue Julian Grimaud, de l'autre.

Aménagements qualitatifs

La transformation de la rue s'accompagnera d'aménagements qualitatifs et paysagers. L'ensemble de l'éclairage public va être rénové. Afin de limiter les remontées d'eau de la nappe phréatique, des noues de stockage des eaux pluviales vont être réalisées. Enfin, déminéralisation et végétalisation, dont la plantation de 20 arbres, compléteront le programme. // NP

PHASAGE DES TRAVAUX (hors aléas)

- 14-18 avril
 >> Travaux préparatoires
- 28 avril - Mi-juin
 >> Rues Georges Sadoul et Georges Perec
 1,5 mois
- Mi-juin - Fin août
 >> Rues Georges Perec et Diderot
 2,5 mois
- Septembre - Mi-novembre
 >> Rues Diderot et Barnave
 2,5 mois
- Mi-novembre - Décembre
 >> Rue Barnave avenue doyen Louis Weil
 1 mois
- Janvier 2026
 >> Carrefour rues des Glairons, Barnave et Julian Grimaud
 1 mois
- Février
 >> Réalisation des enrobés avec fermeture nocturne de la rue de 21 h à 5 h 30
 2 semaines



Cérémonie citoyenne



© RM

Un foisonnement d'idées

Pendant trois heures, à l'Espace culturel René Proby, les jeunes se sont succédé autour de quatre ateliers.

l'un de ses trois représentants, avant de demander à son tour : « Vous avez déjà pensé à vous engager ? » « Tout le monde y pense au moins une fois, c'est un symbole », estime Abderrahmen, 20 ans.

« À voté ! »

À l'abri de l'effervescence, au "Vote fictif", les futurs électeurs découvrent le processus. Prendre un bulletin "Oui", un autre "Non", une enveloppe, et se succéder dans l'isoloir pour décider si le vote devrait être obligatoire. Résultat après dépouillement par les volontaires : égalité !

On a parlé politique

Qu'est-ce que la droite et la gauche ? Et les centristes ? Qui est le Premier ministre ? Au Théâtre forum, accompagnés par les animateurs du service jeunesse, les jeunes ont débattu et identifié les différents partis et courants politiques. « Et au niveau local, comment ça se passe ? » Une question qui a permis d'analyser la politique du quotidien.

Un slam comme clap de fin

« Qu'importe le camp, qu'importe le parti, tant que les opportunités individuelles sont

au service de l'intérêt général. » Kiff tout, qui a discrètement recueilli la parole des participants tout au long de l'après-midi, résume avec talent la pensée globale avant de tendre le micro au maire, David Queiros : « La jeunesse est une chance que l'on saisit. Notre but, c'est de vous permettre de vous émanciper. On l'oublie souvent, mais la politique, c'est d'abord la vie de la cité. » // RM



Abderrahmen Sereir
20 ans

Ça me tenait à cœur de venir ici. Déjà, parce que ça se passe dans ma ville, donc je me sens concerné. Et puis, c'est important d'entendre des avis contradictoires pour se forger sa propre opinion. Ce que j'aime, c'est la politique locale, celle du quotidien. Maintenant c'est aux jeunes de prendre la parole, de proposer des améliorations, de faire bouger les lignes. Les anciens ont déjà fait leur part. //

« C'est avec vous que nous allons continuer à construire Saint-Martin-d'Hères. » En guise d'introduction, Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, a remercié la quarantaine de participants.

« C'est quoi le quorum ? »

Une question pointue qui lance les échanges sur la démocratie locale. Attriblés à la "Terrasse des élus", les adolescents découvrent le rôle et le fonctionnement de cette instance où les conseillers municipaux délibèrent et votent les décisions. « Peut-on être élu et travailler en même temps ? » Oui ! Être élu, ce n'est pas un métier.

« Un symbole »

Les questions fusent aussi chez les pompiers, à "L'espace engagement". « Comment vous vivez ? » « La caserne est ouverte 24 heures sur 24, donc il y a des chambres, tout ce qu'il faut », répond

Cassandra Salinas
16 ans

C'est mon coach de boxe qui m'a parlé de la cérémonie citoyenne, que cela pouvait m'en apprendre plus sur la ville et sur le devoir de citoyenneté. Je suis en première et j'ai choisi la spécialisation HGGSP, qui traite des sciences politiques. Ce sont des sujets qui m'intéressent beaucoup. Cette journée a précisé certaines de mes connaissances, et puis j'en ai appris plus sur le déroulement d'un scrutin. //

Centre de jour

Comme à la maison !

Depuis 45 ans, le centre de jour accueille quotidiennement quatorze personnes âgées en perte d'autonomie physique ou psychique. Son leitmotiv : comme à la maison ! Infirmière, psychologue, aide-soignant, auxiliaire de vie, chaque professionnel apporte son expertise en toute discrétion. Ici pas de blouse blanche.



Deux clowns de la Cie Désordre imaginaire sont venus rendre visite aux usagers*.

O uvert depuis 1980, le centre de jour accueille quotidiennement quatorze personnes âgées en perte d'autonomie physique ou psychique. Son leitmotiv : comme à la maison ! Infirmière, psychologue, aide-soignant, auxiliaire de vie, chaque professionnel apporte son expertise en toute discrétion. Ici pas de blouse blanche.



Besoin de faire un tour ?

Pour se rendre au centre de jour, beaucoup d'usagers utilisent le service d'accompagnement du SDVS. Destiné aux personnes ayant besoin d'un soutien pour sécuriser leurs déplacements, ce dispositif leur permet de circuler dans toute la commune, à pied ou en voiture, pour un tarif de 2,50 € aller-retour.

Du répit pour les aidants

Pour la plupart des personnes âgées, rester à la maison est une volonté. Celle-ci s'inscrit dans une politique nationale dite du "virage domiciliaire", reposant souvent sur les épaules de conjoints, d'enfants ou de proches. Cet engagement considérable peut, à terme, mener à l'épuisement des aidants. Conscient de cette réalité, le centre de jour ne se limite pas à sa mission d'accueil. Soutien de la part de la psychologue, expertise technique et administrative, coordination, il fait aussi office de passerelle vers les solutions les plus adaptées pour améliorer leur quotidien. En plus du répit que représente le centre de jour, le CCAS propose diverses solutions : aide à domicile, groupe de paroles dédiés, service de transport du Service de développement de la vie sociale (SDVS).

Renforcer les liens

Faisant suite à une large consultation impliquant usagers, familles et partenaires, le nouveau projet de service, qui fixe les actions du centre de jour pour les cinq prochaines années, ambitionne

d'œuvrer davantage en faveur de la relation aidants-aidés. Des journées communes, encadrées par les professionnels, offriront aux familles des moments de partage et de détente. // RM

**Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, dans le cadre de la Commission des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère*

Luisa Bouvier aidante



Mes frères, ma sœur et moi savons que notre maman, Grazia, est entre de bonnes mains, y compris pour le suivi de son diabète. Le centre de jour représente donc un apaisement. À la fois physique, parce qu'il nous permet d'alléger notre emploi du temps, et aussi mental. Le lien social la rend heureuse et entretient aussi sa mémoire et son autonomie. Lorsqu'elle se prépare le matin, avant de partir, ça se voit qu'elle est épanouie ! //



Grazia Brunetti usagère du centre de jour

Ça fait longtemps que je viens, et je me sens bien. Je peux parler avec les autres de mes enfants, de chez moi, et ça tombe bien : j'adore parler ! On est tous bien ici. Le personnel est accueillant, il ne fait pas de manières, pas de mensonges. Ils sont clairs. Et puis, à table, on se régale ! //

Manger mieux pour aujourd'hui et pour demain

“Alimentation et transition” est le thème retenu pour l'édition 2025 du Bon plan pour la planète impulsé par le service environnement. Un enjeu de société à la croisée de la santé et de l'adaptation au changement climatique.



© Stéphanie Nelson

Transmettre de l'information, permettre de comprendre les enjeux et d'identifier les ressources existantes, donner des clés pour agir : les objectifs de cette initiative à destination des habitants de tout âge sont multiples. Elle vise à les accompagner vers le changement, ainsi qu'à leur proposer des pistes d'action, sans injonction ni culpabilisation. Des animations ont déjà eu lieu dans les maisons de quartier. D'autres

sont programmées, comme celle assurée par les professionnels de “Louis Aragon” et le service hygiène et santé, le 24 avril, près du stand de l'Épisol (devant le gymnase Colette Besson). Le 26 avril, les plantes comestibles s'inviteront au Marché aux fleurs et les enfants parleront alimentation et sport lors de la fête des EMS. Le thème sera aussi à l'honneur lors de

Clean ton quartier, en juin, et de la Foire verte du Murier, le 28 septembre.

Manger mieux, sans mettre à mal son budget est possible ! En limitant les produits ultra-transformés en privilégiant les légumineuses (pois chiches, lentilles, fèves...) riches en protéines et peu onéreuses, en cuisinant maison... Diminuer les quantités de viande, incorporer dans

les menus de la semaine du poisson riche en Oméga-3, choisir des fruits et légumes de saison et locaux contribuent aussi à maîtriser ses dépenses, tout en prenant soin de soi et de la planète... Autant de sujets et d'alternatives accessibles à tous sur lesquels les professionnels de la Ville et du CCAS échangeront avec les habitants. // NP

Ça souffle !



À l'école maternelle Paul Langevin, 21 ventilateurs ont été installés.

Depuis 2021, des systèmes de ventilation sont progressivement installés dans les équipements municipaux pour rafraîchir l'air lors des fortes chaleurs.

Apprécisés des utilisateurs, ces ventilateurs, qui créent une sensation de fraîcheur en faisant circuler l'air, sont une alternative plus respectueuse de l'environnement et plus économique que les climatiseurs.

En 2021, l'école élémentaire Joliot-Curie et la salle de l'espace Elsa Triolet ont été équipées de modèles plafonniers sans pales. À partir de 2023, la Ville a opté pour des appareils avec pales, plus performants, pour les écoles maternelles

Henri Barbusse et Paul Langevin, priorisées en raison des accueils de loisirs estivaux qu'elles abritent.

Cette année, l'opération s'est poursuivie à l'école maternelle Paul Vaillant-Couturier, et l'an prochain, ce sera au tour de “Paul Éluard”, “Romain Rolland” et “Pauline Léon”.

Parallèlement, des solutions adaptées aux grandes hauteurs ont été mises en place dans certains équipements sportifs. Au gymnase Auguste Delaune, où la chaleur est souvent intense en raison de la façade vitrée, ainsi qu'à l'espace Edmond Inebria, des déstratificateurs de trois mètres de diamètre ont été choisis. Ils ont l'avantage de rafraîchir l'air en été et de redistribuer la chaleur vers le sol en hiver. // NP

DE 2021 À 2026
141 ventilateurs
Investissement
175 000 €

Les enfants de "Péri" ont leur mag !

Depuis octobre, une activité du périscolaire du soir de l'école élémentaire Gabriel Péri remporte un vif succès : la rédaction du *Périscoop*, un magazine rédigé de A à Z par les enfants.



© NP

Il y a une douzaine de jeunes journalistes à s'atteler, chaque vendredi, à proposer des sujets d'articles, d'illustrations, de jeux à publier dans leur magazine mensuel tiré à 40 exemplaires par la direction de la communication. Chaque numéro développe un thème retenu par Cinthia, l'animatrice du groupe, ou convenu collectivement.

Celui de février s'est ouvert sur la Saint-Valentin. On y apprend l'origine de cette fête des amoureux, des recettes pour concocter un menu spécial... Tout au long des 24 pages les lecteurs, dont les parents particulièrement ravis du projet, retrouvent des récits de vacances, des pièges à faire soi-même en prévision du 1^{er} avril, des devinettes,

des blagues, une sélection de films et dessins animés... Au fil des séances, l'assurance prenant le pas sur la crainte de se lancer ressentie au début, les enfants se sont pris au jeu, rédigeant des articles plus longs, plus fournis et lâchant la bride à leur créativité. Le thème du numéro de mars, dont la parution est

prévue avant les vacances de printemps, aura pour thème, choisi par les enfants, le monde de Disney. Ce sera aussi la fin de l'aventure pour ce groupe. Une nouvelle équipe de journalistes en herbe prendra le relais et continuera de faire vivre avec fierté leur *Périscoop*. // NP



© Salima Nekikeche

Un bal pour célébrer la Liberté !

Chaque 7 mai, à la veille de la commémoration de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, le 8 Mai 1945, le village est en fête. Cette année, le Bal de la Liberté prendra une tournure particulière en célébrant le 80^e anniversaire de la Libération.

Rendez-vous est donné dès 19 h. Les jeux en bois seront à disposition des enfants comme des adultes et les associations SMH rugby et Liberté Village seront dans les starting-blocks pour servir petite restauration et boissons. La soirée mémorielle débutera par les prises de parole. Elle sera suivie par l'intervention des jeunes de l'atelier théâtre

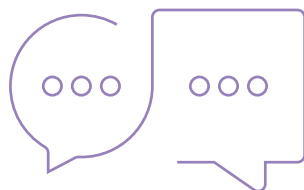
de la maison de quartier Louis Aragon. Sur scène, il déclareront des textes sélectionnés par leurs soins parmi les propositions faites par la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (FNDIRP) et l'association SMH histoire - Mémoire vive. Présente, la FNDIRP contribuera à souligner l'importance de ne pas oublier l'origine de cet événement festif à travers une exposition de photos. Sur son stand, les visiteurs pourront échanger et découvrir une sélection de livres sur la Seconde Guerre mondiale, la déportation et la Résistance. Ensuite, place sera laissée à la fête ! Le combo latino La Olla fera monter la sauce... salsa ! « Cette marmite bouillante », comme aime à se qualifier ce groupe de six musiciens, verse avec talent dans la musique (et la culture) cubaine mâtinée de jazz new yorkais. Une soirée pour se déhancher... en toute liberté ! // NP

>> Rendez-vous mercredi 7 mai, dès 19 h, place de la Liberté, au village

Tout savoir sur l'intelligence artificielle



Dans le cadre de la Quinzaine du numérique, Didier Schwab a tenu une conférence à la médiathèque Paul Langevin.



Qu'est-ce que l'intelligence artificielle (IA) ?

L'intelligence artificielle est un domaine vaste, présent dans de nombreux aspects de la vie quotidienne, comme dans l'utilisation d'un GPS. On la retrouve également dans le traitement des images, la construction de bâtiments ou encore la gestion des exploitations agricoles. Parmi les différentes formes d'IA, certaines technologies sont dédiées au traitement du langage, qu'il soit écrit ou oral. C'est précisément ce domaine qui intéresse mon équipe de recherche. Tout le monde connaît les outils de traduction automatique ou de reconnaissance vocale. Les modèles de langage ne sont donc pas nouveaux : j'en utilisais déjà lors de ma thèse en 2001.

Comment peut-elle être utile au quotidien ?

L'IA peut être d'une grande aide pour surmonter les difficultés liées aux langues. Actuellement, nous collaborons avec l'hôpital de Genève

pour traduire la parole des médecins en images, afin de faciliter les soins aux patients étrangers. La correction orthographique, le résumé ou la synthèse sont également utiles. Dans les années à venir, nous pourrions réussir à imiter d'autres comportements humains. Il sera possible de demander à un assistant virtuel de nous trouver le meilleur moyen de se rendre en Espagne, d'acheter les billets et de réserver un hôtel. À plus long terme, il est fort probable que l'IA soit incarnée dans des robots. D'ailleurs, des chercheurs, y compris à l'UGA, réfléchissent déjà aux questions éthiques et sociétales que cela soulèvera. D'autant plus que les jeunes ne pourront pas passer à côté. L'IA doit être à la portée de tous.

Quels en sont les risques ?

Les biais sont l'un des principaux défis actuels. En traduction automatique, nurse est trop souvent traduit par "infirmière" et surgeon par "chirurgien". Il faut compen-

ser des décennies de stéréotypes présents dans les textes. Par ailleurs, il faut toujours rester vigilant, les modèles peuvent inventer des informations erronées. La confidentialité des données est aussi à prendre en compte. Il est préférable de ne confier aucune information privée aux IA en ligne car nous n'avons aucune garantie sur ce qui en est fait.

Enfin, le manque de transparence des leaders du secteur est préoccupant. Je plaide pour une science plus ouverte afin d'accélérer la recherche mondiale. Notamment pour réduire l'impact écologique de ce type d'outil. Interroger ChatGPT n'est pas anodin. L'utiliser pour une recherche accessible sur Wikipédia revient à gaspiller des ressources naturelles. // *Propos recueillis par RM*

**Multidisciplinary institute in artificial intelligence*



© RM

Didier Schwab
Professeur à l'UGA,
directeur de la chaire
de recherche et de
formation AugmentIA
au sein du cluster
MIAI*

La Quinzaine du numérique s'est déroulée du 19 au 29 mars, dans les médiathèques. À cette occasion, Didier Schwab, spécialiste du traitement automatique des langues et de la parole, a animé une conférence sur le sujet.

Conseil municipal du 19 mars

Quatre destins hors du commun

La Ville poursuit son devoir de mémoire et sa volonté d'inscrire les femmes dans l'espace public en attribuant le nom de figures engagées à plusieurs lieux de la commune.

Ces dénominations, adoptées par le Conseil municipal du 19 mars, mettent en lumière des parcours de lutte, d'émancipation et de solidarité, en résonance avec les valeurs portées par la commune.

Madeleine Riffaud

Le parvis aménagé à l'entrée de Neyrpic, du côté de l'avenue Gabriel Péri, portera le nom de Madeleine Riffaud (1924-2024). Résistante sous le nom de guerre Rainer, elle est capturée puis torturée par la Gestapo avant de s'échapper et participer à la libération de Paris. Devenue journaliste, elle couvre les guerres du

Vietnam et de l'Algérie pour le journal *l'Humanité*, où ses reportages lui valent censures et menaces. Poétesse et écrivaine, elle consacre un livre au personnel soignant des hôpitaux.

Victorine Brocher

La rue longeant la façade Est de Neyrpic, entre la place de la révolution des œil-

lets et la rue Pierre Lami, portera le nom de Victorine Brocher (1839-1921), une figure de la Commune de Paris. Dans ses mémoires, *Souvenirs d'une morte vivante*, elle raconte son quotidien d'ambulancière et de citoyenne engagée pendant cette période historique. Exilée en Suisse après la répression, elle devient journaliste, conférencière et militante anarchiste.

Henri Rive

Les anciens locaux de la mairie, situés au 40 place de la Liberté, porteront le nom d'Espace Henri Rive (1927-2021). Directeur général à la Ville de Grenoble à partir de 1965, il prend part aux préparatifs des Jeux Olympiques et au développement urbain. Syndiqué à la CGT, il adhère au Parti communiste en 1967 et devient conseiller municipal à

Les femmes gagnent en visibilité

Depuis 15 ans, devant le constat que les dénominations d'hommes étaient largement majoritaires, la Ville rééquilibre la représentation des genres dans les noms de rues, places, parcs et équipements publics. Sur 29 dénominations effectuées entre 2010 et 2025, 14 rendent hommage à des figures féminines, 7 à des personnalités masculines et 8 à des lieux historiques et faits marquants. La présence des femmes progresse donc nettement tandis que celle des hommes reste stable, marquant un engagement fort en faveur de l'égalité, tout en préservant une place importante pour les références neutres. //

MÉTROPOLE

La Métro vote son budget

Le 4 avril, Grenoble-Alpes Métropole, qui regroupe 49 communes et 463 000 habitants, a adopté son budget 2025, d'un montant de 854,8 millions d'euros.

Ce budget repose sur quatre piliers devant préserver l'équilibre financier tout en maintenant un haut niveau de service public. Premier principe : le choix de ne pas augmenter les impôts pour les ménages et les entreprises. Deuxième principe : un maintien de

l'autofinancement pour les investissements et une maîtrise de la capacité de désendettement. Troisième principe : une recherche active de recettes, avec une réflexion en cours sur les tarifications et l'exploration de nouveaux leviers comme le mécénat. Enfin : une sobriété affirmée

dans les dépenses de fonctionnement. Cette démarche se traduit en 2025 par une baisse de 7,3 millions d'euros.

Des dépenses ajustées

Les dépenses de fonctionnement, s'élevant à 476 millions d'euros, ont fait l'objet d'ajustements, même si certaines





Lors de la séance du 19 mars, **Freddy Pepelnjak, Philippe Martin et Aïcha Benlahrache** ont intégré le Conseil municipal au sein du groupe communistes et apparentés. //

Non à l'austérité au nom de la guerre

La réduction de 7,3 milliards d'euros aux budgets des collectivités s'apparente à « un détournement des fonds publics vers l'industrie militaire. »
Dans une délibération adoptée le 19 mars, le Conseil municipal dénonce « ce nouveau dogme qui se fait encore et toujours au détriment des habitants, des territoires, des services publics et de la justice sociale ».
L'arrêt du Fonds de soutien au développement des activités périscolaires représente une perte annuelle de 240 000 euros, équivalente à un demi-poste par école. Par ailleurs, la baisse des crédits alloués aux missions locales compromet l'insertion professionnelle des jeunes.
Le Conseil pointe également la réduction « imposée sans concertation » de 100 % à 90 % de la rémunération des agents en arrêt maladie ordinaire. Face à cette situation, le Conseil municipal refuse que l'argent des impôts finance la guerre, demande l'arrêt immédiat des coupes budgétaires, réclame un engagement clair pour une fiscalité plus juste et défend la pleine rémunération des agents en arrêt maladie. Il affirme aussi son soutien à la démarche du sénateur Fabien Gay pour un contrôle parlementaire des aides publiques versées aux entreprises. Enfin, les élus rappellent les fondements de leur action : « La paix, le service public et la transition écologique ». // RM

Saint-Martin-d'Hères en 1971, premier adjoint de 1995 à 1999 et est réélu jusqu'en 2001.

Madeleine Barathieu

Le nouvel espace vert longe la voie ferrée, entre l'écoquartier Daudet et la halle des sports Pablo Neruda, portera le nom de parc Madeleine Barathieu (1932-2024). Conseillère en économie sociale et solidaire, puis enseignante, elle devient directrice de centres sociaux à Grenoble. D'abord adjointe aux affaires sociales en 1977, elle devient première adjointe à la Ville en 1983 et est conseillère générale du canton Nord de 1985 à 1998. // RM

Prochaine séance
Mercredi 16 avril à 18 h en Maison communale
et en direct sur la chaîne YouTube

En ligne
Retrouvez l'ensemble des délibérations
sur saintmartindheres.fr



politiques ont été sanctuarisées. La Métropole a maintenu son engagement envers la prévention, avec des subventions stables à l'Apase* et au Codase** à hauteur de 4,72 millions d'euros. L'insertion professionnelle reste également une priorité, avec 2,4 millions d'euros affectés aux missions locales et maisons de l'emploi. Les dépenses de personnel s'élèvent à 114,5 millions d'euros, soit 24 % du total. 25,4 % pour les versements

aux communes, incluant une dotation de 23,5 millions d'euros pour accompagner leurs projets.

Investir dans la transition

Du côté de l'investissement, près de 418 millions d'euros sont mobilisés pour l'année 2025, dont 284 millions de dépenses d'équipement. Les priorités demeurent les actions en faveur de la transition écologique et sociale, de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics.

À ce titre, 41 % des investissements sont directement liés aux enjeux climatiques. La mise en œuvre des propositions issues de la Convention citoyenne bénéficie également d'un effort renforcé, avec 108,8 millions d'euros inscrits au budget primitif, contre 89,3 millions en 2024. // RM

*Association pour la promotion de l'action socio-éducative
**Comité dauphinois d'action socio-éducative



© CC

Laurent Jamet

L'électronique au service de la santé

Directeur du MedTech industrial Campus, Laurent Jamet met à profit ses compétences d'ingénieur et de commercial en accompagnant des start-ups spécialisées dans les technologies médicales. Pour ce Martinérois d'adoption, le bassin grenoblois reste un grand pôle technologique.

Né à Orléans, Laurent Jamet aime se définir comme un pur produit grenoblois. « C'est là que j'ai démarré mes études et que j'ai mené toute ma carrière », dit-il. Diplômé de l'École nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble en 1990, titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en commerce international sur le campus de Saint-Martin-d'Hères, Laurent Jamet a évolué entre l'ingénierie électronique et sa commercialisation. « Après mon diplôme d'ingénieur, j'ai choisi l'électronique pour ses multiples possibilités technologiques. Un domaine qui, entre les révolutions informatiques, Internet et la téléphonie mobile, a toujours été en mouvement. » Ses premiers pas dans l'électronique, il les réalise dès le service militaire, en tant que scientifique du contingent, formant les officiers généraux sur les systèmes informatiques des navires de guerre. De 1990 à 1995, il démarre comme ingénieur électronicien pour STMicroelectronics. « C'était l'époque où l'informatique et l'électronique de précision commençaient à toucher le grand public,

les applications étaient illimitées. Dans ce contexte, j'ai réalisé les premiers circuits intégrés pour les cartes son. » De 2000 à 2007, il rejoint le groupe Nokia, développant les circuits intégrés analogiques pour les premiers téléphones portables : « J'étais en contact direct avec les commanditaires. C'est à ce moment-là que j'ai appris la "culture client" et toute la complexité des projets internationaux ».

“
En 35 années de service dans la haute technologie, je suis fier d'accompagner des projets médicaux.”
”

Laurent Jamet connaît bien le monde des start-ups. De 2010 à 2015, il cofonde en tant que responsable business-développement la start-up Isord, spécialisée dans les capteurs optiques. « J'ai très vite compris l'importance des start-ups dans l'innovation, mais également la nécessité de les accompagner dans leur développement en matière de commercialisation et de mise en réseau. » Après

avoir coordonné d'autres start-ups au sein de STMicroelectronics, il rejoint en 2022 le groupe Doliam en tant que directeur du développement commercial pour devenir, en 2024, directeur du MedTech industrial campus, une structure unique en Europe accompagnant des start-ups travaillant sur l'électronique appliquée au domaine de la santé. Pour Laurent Jamet, le bassin grenoblois constitue l'emplacement idéal, rassemblant les métiers de ces deux secteurs. Saint-Martin-d'Hères constitue selon lui un lieu de convergence entre les entreprises de haute technologie, les pôles de recherche du campus et de la clinique Belledonne.

« Je soutiens des porteurs de projets spécialisés dans la création de dispositifs micro-électroniques implantables qui, à terme, pourraient améliorer la vie des personnes atteintes de troubles neurologiques. Le monde de la santé, chacun s'y trouve confronté de manière directe ou indirecte. En 35 années de service dans la haute technologie, je suis fier d'accompagner des projets médicaux. » // CC



Il y a 63 ans, le cessez-le-feu en Algérie

Mercredi 19 mars marquait la commémoration de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc. Les prises de parole se sont succédé. Celle de Jean Formetto, pour la Fnaca, de la première adjointe, Michelle Veyret, qui a relayé le message de la ministre déléguée auprès du ministre des Armées et celle du maire, David Queiros. Rendant hommage aux victimes, saluant celles et ceux qui ont œuvré pour la paix, il a mis en garde contre ces dirigeants qui, « *alors que la guerre fait rage, jouent un jeu irresponsable lorsqu'ils parlent sur l'armement et la production industrielle de matériel militaire, comme soi-disant alternative au conflit, quand l'histoire nous enseigne qu'au contraire, tout doit être fait pour préserver la paix* ». //



© NP



Un job pour l'été

Le 19 mars, le lycée Pablo Neruda accueillait le Forum Jobs d'été organisé par le service jeunesse. C'était l'occasion pour les élèves de candidater sur des emplois estivaux, de s'informer sur la mobilité internationale ou encore de rédiger leur CV. Deux autres rendez-vous étaient proposés, cette fois dans les locaux du service jeunesse.

© NP



Bientôt, une nouvelle aire de jeux

Une réunion s'est tenue le 27 mars afin d'informer les riverains sur le projet de renouvellement de l'aire de jeux située entre l'avenue Pierre Semard et l'impasse des Charmettes. Les travaux débuteront en mai pour une livraison courant juin.

© NP



Le rendez-vous de l'Éducation artistique et culturelle (EAC)

Le 25 mars, la Ville a organisé les rencontres Cultures partagées. Pour cette 5^e édition, représentants des équipements municipaux, associations et institutions se sont réunis pour favoriser la création de projets. Nouveauté cette année, les acteurs locaux de la santé ont rejoint l'événement.

DR





RENDEZ-VOUS DES CINÉMAS D'AFRIQUE

1 200 spectateurs

19 films

11 nationalités représentées

4 avants-premières

On a parlé prévention du cancer colorectal

L'événement national Mars bleu était dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

Toute une journée, la direction santé publique et environnementale a pris ses quartiers à Neyrpic pour la bonne cause. Les visiteurs ont relevé le défi connecté, échangé sur le sujet avec les agents de la Ville et les associations présentes et testé leurs connaissances à travers un quiz sur cette maladie insidieuse.

Apprendre à fabriquer une moustiquaire pour fenêtre : c'est le thème de l'atelier proposé à l'Espace Elsa Triolet, le lundi 5 mai, de 14 h à 18 h. Information et inscription au 04 76 60 90 24.

Samedi 26 avril, à 10 h, un café lecture à la médiathèque Romain Rolland précèdera un extrait du spectacle En panne de la Cie Kilombo. Les acrobates attendent l'avis du public pour bâtir leur représentation.

Le tiers-lieu ADN de Neyrpic propose deux ateliers, gratuits, pour faire ses propres instrus. Rendez-vous les 10 et 24 mai, pour les débutants et passionnés de MAO. Inscription : 06 82 78 97 31.



Apprendre à réparer son vélo

Chargée d'outils et de pièces de rechange, la remorque de La clavette grenobloise, sillonne la ville jusqu'en juin.

À "Gabriel-Péri", le premier rendez-vous a attiré des cyclistes venus prendre conseils et apprendre à effectuer de petites réparations. Pour les prochaines dates : renseignement auprès des maisons de quartier.

Mon Ciné s'exporte à l'ADN

Le festival des Rendez-vous des cinémas d'Afrique dépasse les murs de Mon Ciné.

Le 14 mars, un café-ciné s'est tenu dans les locaux du tiers-lieu ADN de Neyrpic. Un moment de discussions cinématographiques pour aller à la recherche d'un nouveau public, recueillir les avis et les envies des spectateurs potentiels.



En 1966, de la rencontre entre le maire Étienne Grappe et le musicien Pierre Doucet, naît le centre musical Erik Satie. Labellisé conservatoire à rayonnement communal en 2007, il n'a cessé d'innover pour s'adapter aux nouvelles attentes du public. D'abord dévolu à la musique, puis à la danse, il s'est ouvert en 2023 au théâtre, élargissant son horizon artistique. Pour cela, il tisse des liens avec les établissements scolaires et collabore avec de nombreux partenaires. Entité curieuse et vivante, le conservatoire n'a de cesse d'ouvrir son champ des possibles pour enrichir la vie culturelle des Martinérois. // RM

QUINZAINÉ
2025 *artistique*
J'AURAIS
voulu te le **DIRE,**
MAIS... 7 » 18
avril

Espace public

Salle Ambroise Croizat

Espace culturel René Proby

L'heure bleue



L'art à portée...



DR

*On le résume souvent en trois lettres CRC (Conservatoire à rayonnement communal).
On pourrait tenter de le résumer en trois mots : collectif, créativité, ouverture.
Sauf que le conservatoire ne se résume pas. Il se vit...*

... Dans “ses murs”, sur la place du 8 Février 1962, où il bat au rythme des 35 enseignants et 752 élèves*, qui s'initient et étudient la musique, la danse et le théâtre. Dans les écoles élémentaires où tous les enfants du CP au CM2 bénéficient d'une séance hebdomadaire de musique ou de danse tout au long de l'année ; où 170 élèves participent aux orchestres à l'école.

Le conservatoire rayonne aussi, avec générosité et inventivité. À travers les spectacles (tous gratuits) qu'il produit et qu'il offre au public à L'heure bleue, à l'Espace culturel René Proby, dans la salle Ambroise Croizat. À travers également les collaborations avec les autres secteurs culturels de la ville, comme les médiathèques ou l'Espace Vallès.

Tout cela est rendu possible par l'énergie communicative des équipes enseignante et administrative, par l'engouement des élèves et par la volonté sans cesse

renouvelée de la municipalité de rendre la culture accessible à tous. Y compris aux personnes “empêchées”, “éloignées”, qui sont accueillies avec bienveillance et la conviction que « *s'ouvrir et accompagner les publics dits spécifiques favorise la diversification des publics, élargit la capacité à comprendre la différence et s'enrichir d'elle* », comme le souligne le pro-

jet d'établissement 2024-2030 élaboré autour de trois axes : “accessibilité des pratiques artistiques” ; “transitions” et “garantir l'attractivité et la qualité de services”. Cette feuille de route pour les prochaines années ambitionne d'entretenir la dynamique engagée, d'aller encore plus loin, en garantissant l'émergence des évolutions à venir et en ayant à cœur l'épanouissement des élèves à tous les âges de la vie. // NP

*Données saison 2023-2024



À la découverte du conservatoire

Les portes seront grandes ouvertes mercredi 28 mai de 9 h 30 à 19 h

Saison 2025-2026

Les inscriptions pour les nouveaux élèves auront lieu du 2 au 27 juin. Il est conseillé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire ou inscrire son enfant.





Le théâtre a le vent en poupe!

Près de 50 comédiens suivent les cours de théâtre. Ouverts la saison dernière, les ateliers enfants et adolescents sont un succès. Les 7-10 ans formant "le gros des troupes" : ils sont une trentaine, répartis dans trois groupes.

Pour tous, l'objectif est le même : développer la créativité et l'imaginaire. La recette ? Un travail basé sur l'improvisation à partir de laquelle spectacles et scènes s'écrivent. Le plus ? La transversalité et la rencontre avec les autres disciplines du conservatoire. Cette année, adultes et adolescents

jouent avec le temps. Chacun est invité à s'exprimer, à proposer une action autour d'un objet, d'une musique, à interagir avec un autre comédien... Ces situations deviennent la base d'un travail d'écriture en atelier, mis en forme pour aboutir à un ensemble qu'ils partageront avec des musiciens dans *Dolce Vita*, spectacle

créé dans le cadre des Inventions de Satie. Le 12 juin à 19 h, place du Village, comédiens et danseurs se mêleront aux élèves de formation musicale ayant créé leur propre composition.

S'en laisser conter...

De leur côté, les 8-10 ans explorent les contes. À partir de textes qu'ils se sont appropriés, ils ont proposé des mises en scène, distribué les rôles, développé leur créativité et leur capacité à prendre des décisions. La complémentarité avec les musiciens aide les jeunes comédiens à s'ancrer sur scène, à enrichir leur jeu. La création finale s'intègre dans un ensemble qui, le 18 avril, sur la scène de L'heure bleue, a rassemblé 20 comédiens, une quarantaine de danseurs et près de 50 musiciens.

Quelle émotion !

Les enfants qui ont débuté le théâtre cette année travaillent sur les émotions. Ils apprennent à les reconnaître et à les exprimer en s'inspirant de leur quotidien. Leur création, *Quelle émotion !*, sera présentée le 6 juin à l'Espace culturel René Proby. // NP

Trajectoires dansées

Le département danse classique et contemporaine accueille 140 élèves, de l'éveil corporel (4 ans) à la fin du cycle 3. Un partenariat fort entre les conservatoires de Saint-Martin-d'Hères et d'Eybens leur offre la possibilité de suivre les cours dispensés dans les deux structures.

Cet enseignement mutualisé donne lieu à des projets de diffusion communs. En parallèle, chaque conservatoire mène les siens, souvent avec la complicité des autres disciplines. À "Satie", chaque classe passe au moins une fois sur scène. Cela a débuté dès novembre, au



© Stéphanie Nelson

conservatoire de Grenoble, avec la présentation de la première partie de *Corps en vie*, joué dans son intégralité lors de la Quinzaine artistique. En décembre, un petit spectacle, créé en trois cours, a réuni sur la scène de la salle Ambroise Croizat les parents et leurs enfants inscrits en classes d'éveil et d'initiation. Le mois suivant, une classe de cycle 1 a dansé sur des textes

écrits par des habitants dans le cadre des Sism*. Et puis, il y a la Quinzaine artistique, temps fort du conservatoire qui fait la part belle aux créations collectives. Cette année, trois cours expérimentaux d'improvisation musique et danse ont été institués pour les élèves de cycle 2, avec l'ambition de l'ancrer comme pratique collective, voire de consti-

tuer une petite compagnie incluant musiciens et comédiens. Il y a aussi les masterclass qui donnent aux danseurs l'opportunité de découvrir d'autres enseignants, d'autres approches artistiques.

Si la visée du conservatoire est la pratique amateur, il n'en demeure pas moins que le cursus des élèves est structuré et exigeant. Chaque passage d'un cycle au suivant est validé par un examen national. C'est important pour tous les élèves, encore plus pour ceux voulant intégrer un conservatoire plus grand à l'issue du troisième cycle couronné par un certificat d'études chorégraphiques, la plus haute reconnaissance pour un danseur amateur. // NP

*Semaines d'information sur la santé mentale

L'accordéon dans tous ses états!

MARDI 8 AVRIL
19 h, salle Ambroise Croizat

Slam / Trio classique

MERCREDI 9 AVRIL
19 h, Espace culturel René Proby

Voyage dans les émotions

JEUDI 10 AVRIL
19 h, salle Ambroise Croizat

Satie's Funk Family

VENDREDI 11 AVRIL
19 h, espace culturel René Proby

Depuis 20 ans au cœur des écoles



Le lundi et parfois le mercredi, les enfants s'exercent en tutti, une séance où tous les instruments sont représentés.

**LOUIS
SCARINGELLA
9 ANS ET DEMI**



J'ai commencé la musique à l'école, en CE2. J'ai choisi le saxophone et c'est toujours mon instrument favori. J'apprends beaucoup de choses. Parfois on écrit même nos propres morceaux. Lorsqu'on est en pupitre on se concentre plus facilement et on travaille notre instrument. En tutti, avec l'orchestre, on s'entraîne tous ensemble. //

Le conservatoire a tissé des liens étroits avec les établissements scolaires, allant jusqu'à former deux orchestres à l'école.

Sept professeurs du conservatoire, des intervenants scolaires, comme on les nomme lorsqu'ils arborent cette casquette, se déplacent pour assurer l'enseignement artistique des élèves. Toutes les classes, du CP au CM2, en bénéficient pendant 30 à 45 minutes chaque semaine. Instruments

à cordes, à vent, percussions ou danse, les pratiques changent chaque année. La chorale de "Voltaire" ou le djembé à "Paul Éluard", les établissements ont tout de même leurs spécialités. C'est particulièrement le cas pour "Henri Barbusse" et "Paul Bert", où se sont formés deux orchestres pour les enfants du CE2 au CM2. Le premier, créé en 2005, est constitué de violons, contrebasses et violoncelles. Le second, fondé seulement trois ans plus tard, est quant à lui spécialisé dans les instruments à

vent et les percussions. Avec les autres écoles, ils partagent un enseignement ludique et exploratoire, à rebours de l'académisme véhiculé par le solfège. Toutefois, la régularité de l'enseignement et l'apprentissage, qui va bien au-delà de l'initiation, permet de bâtir des projets d'envergure. Ces deux orchestres demandent une coordination sans faille de la part des intervenants musicaux et du corps enseignant. Ils ouvrent les enfants aux autres et au monde, tout en renforçant leur confiance en eux, leur

persévérance et leur concentration. Leur rencontre avec Nemanja Radulović en est un bel exemple. Installés sur le long terme, ces projets favorisent la cohésion, l'esprit de groupe et forgent l'identité des écoles au sein des quartiers dans lesquels elles sont implantées. Beaucoup plus récente, la Batucada de "Langevin" prend peu à peu sa place et sera bientôt, sans nul doute, tout aussi célèbre que les deux autres formations. // RM

YARA DEBBABI 10 ET DEMI

J'ai intégré le groupe l'année dernière, mais je jouais déjà du violon, de la flûte traversière et de la flûte à bec. J'aime que l'on apprenne et fasse des spectacles tous ensemble. J'adore aussi chanter dans la chorale de l'école. Il y a plusieurs types de public : la famille, l'école et les autres. Mon préféré c'est la famille ! //

Les amis de Satie

Depuis un peu plus d'un an, une trentaine de personnes œuvrent pour apporter de la convivialité et former une communauté autour de l'établissement. Elles constituent l'Association des parents d'élèves et des amis du conservatoire Erik Satie (APEAC) et se sont données pour mission de favoriser l'épanouissement des élèves en proposant des animations et des projets collectifs, en lien avec les familles et en dehors des temps d'enseignement et des représentations. Parmi les initiatives mises en place : un karaoké live, un atelier de percussions corporelles ou encore une journée de sensibilisation aux gestes et postures des musiciens. En fin d'année, une bourse à l'équipement de danse devrait voir le jour. // RM



Lors d'un atelier de percussions corporelles.

L'heure espagnole
LUNDI 14 AVRIL
19 h, salle Ambroise Croizat

Orchestre symphonique
Carpe diem
MARDI 15 AVRIL
19 h, salle Ambroise Croizat

Corps en vie
MERCREDI 16 AVRIL
19 h, L'heure bleue

Back to trad
JEUDI 17 AVRIL
18 h 30, salle Ambroise Croizat

Des collégiens ouverts à l'art



Les jeunes répètent ensemble pour le spectacle *Corps en vie* qui sera présenté pendant la quinzaine artistique.

© RM

Le conservatoire entretient une relation privilégiée avec le collège Édouard Vaillant. Depuis 2021, cette collaboration a donné naissance aux classes Pac, dont les emplois du temps sont aménagés.

Au-delà de l'apprentissage artistique, les classes à Projet d'action culturelle (Pac) portent une ambition citoyenne : rendre l'art accessible à tous. Elles accueillent des élèves d'horizons divers afin qu'ils partagent une expérience commune et favorisent ainsi la mixité sociale. Danse ou musique, quelle que soit la discipline, la technique n'est pas une fin en soi. L'essentiel réside dans les valeurs transmises. Ce dispositif contribue à déconstruire l'image élitiste parfois associée au conservatoire, en affirmant son engagement pour un art proche des habitants. Les élèves de sixième et de cinquième Pac terminent plus tôt que leurs camarades une journée par semaine. Lorsque cela est possible, ce temps est consacré aux cours du conservatoire. Sinon, il est mis à profit pour les devoirs, allégeant ainsi

la semaine de jeunes danseurs et musiciens aux journées bien remplies. Leurs bulletins intègrent des appréciations spécifiques, valorisant leur engagement et leurs progrès dans la discipline choisie. Bien sûr, ces deux classes ne sont pas isolées et une dynamique artistique règne dans tout l'établissement. Sa chorale fait régulièrement parler d'elle en se produisant dans l'espace public, et de grands projets multidisciplinaires sont organisés chaque année, comme le spectacle *Corps en vie*, qui sera présenté le 16 avril et réunira 160 élèves sur la scène de L'heure bleue. Cette ouverture renforce le lien avec les familles. Assister à une répétition ou à une représentation en dehors du temps scolaire, c'est s'engager dans une expérience collective qui dépasse le cadre du collège. // RM



ANTONIN TILMANT 11 ANS EN 5^e PAC

Je fais du violon depuis le CP et j'ai intégré la classe Pac pour faire plein de projets. Quand je finis plus tôt au collège, je vais à mes cours de musique : une fois en orchestre et une autre fois en petit groupe de violonistes. J'aime bien ma classe parce que j'ai plus de temps pour m'exercer et je finis mes devoirs moins tard. //

Claudine Kahane



adjointe
aux affaires
culturelles

« Le centre Erik Satie, dont nous célébrons les 60 ans l'année prochaine, est en phase de renouvellement de son classement en conservatoire à rayonnement communal. À cette occasion, un projet d'établissement a été rédigé, dressant le bilan 2015-2020 et définissant les axes pour l'avenir.

Il s'aligne sur la politique culturelle de la ville à travers quatre priorités que sont la jeunesse, qui constitue une large part des élèves de l'équipement et des écoles ; la démocratie culturelle, renforcée par les liens avec la population via divers événements et les partenariats avec les équipements culturels de la ville, l'Éducation nationale et le réseau agglomération sud-est - Eybens, Gières, Échirolles, Pont-de-Claix, Vizille - qui impulse des collaborations et événements communs. Partant de là, le nouveau projet d'établissement repose sur trois volets. L'accessibilité pour toutes et tous reste un enjeu important par le maintien de tarifs adaptés et le prêt d'instruments, ainsi que les travaux sur le bâtiment en cours de réalisation. L'enjeu étant une rénovation conséquente dans les prochaines années. Les transitions aussi, avec le renforcement des pratiques collectives, le développement de la création dès les premiers cycles et l'intégration des nouvelles technologies, amorcée durant la crise sanitaire. Enfin, l'attractivité et la qualité du service, notamment par l'écoute des élèves et de leurs familles pour mieux répondre aux attentes. Ce projet d'établissement ne constitue pas une grande révolution en soi. Il s'inscrit dans une continuité visant à aller toujours plus loin, à faire toujours mieux et toujours de façon plus participative en impliquant les élèves et leurs familles.

Le conservatoire rayonne dans les écoles de la ville, affirmant son engagement à rendre la culture accessible. Loin de l'entre-soi réservé à une élite. Il est au contraire un établissement ouvert à tous ! » // Propos recueillis par NP

Contes à rire et à réfléchir
VENDEDI 18 AVRIL
19 h, L'heure bleue

CLAIRE HÉDON

Défenseure des droits

Juriste et journaliste, Claire Hédon a été présidente d'ATD Quart monde de 2015 à 2020, année où elle est nommée Défenseure des droits. À travers cette institution, elle défend l'idée de construire une société plus juste, à rebours de la réforme du RSA qui instaure, pour les 1,2 million d'allocataires, la réalisation obligatoire de 15 heures d'activité par semaine.



Réforme du RSA : une atteinte aux droits des personnes

Pouvez-vous nous dire ce qu'est le RSA et qui peut en bénéficier ?

Le Revenu minimum d'insertion (RMI), créé en 1988, a été remplacé par le revenu de solidarité active (RSA), en 2009. Le RSA assure aux personnes sans ou avec de faibles ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA n'est en principe pas ouvert aux personnes de moins de 25 ans, sauf si elles sont parents isolés ou jeunes actifs de 18 à 24 ans et justifiant d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Avant d'entrer en vigueur et d'être généralisée, la réforme conditionnant l'octroi de cette allocation à la réalisation de quinze heures d'activités par semaine via un "contrat d'engagement" a été expérimentée dans des départements. Comment analysez-vous les premiers résultats ?

Si la réforme du RSA conditionné a fait l'objet d'une expérimentation engagée au printemps 2023 et étendue à 47 territoires au 1^{er} mars 2024, celle-ci n'a pas fait l'objet d'une évaluation globale avant la généralisation de l'application de la loi pour le plein emploi au 1^{er} janvier 2025 alors même que, d'après le Conseil d'État, « l'évaluation est consubstantielle à l'issue de l'expérimentation prive celle-ci de raison d'être ». De plus, l'expérimentation du dispositif a montré qu'il nécessite des moyens humains et financiers importants pour assurer correctement le volet accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Or, dans un contexte budgétaire contraint, l'extension du dispositif à l'ensemble du territoire risque de rendre inefficace le volet accompagnement des personnes prévu par la réforme, reproduisant un schéma d'activation/sanction sans réel accompagnement, au détriment du droit à disposer de moyens convenables d'existence pour les personnes se trouvant dans l'incapacité de travailler.

Vous pointez une réforme délétère, stigmatisante, porteuse d'une atteinte aux droits, voire à la dignité humaine. Pourquoi ?

Nous avons rendu un avis sur la réforme du RSA dans le cadre du projet de loi pour le plein emploi. Il rappelait les alinéas 10 et 11 du préambule de la Constitution de 1946 qui imposent un devoir de protection sociale et de solidarité à la collectivité nationale, tenue de garantir aux plus vulnérables des moyens convenables d'existence.

La réforme conforte la logique selon laquelle la fourniture par la collectivité d'un revenu minimum pour les personnes se trouvant dans l'incapacité de travailler doit faire l'objet de contreparties. Elle risque donc de fragiliser davantage le droit à l'aide sociale et le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence, en stigmatisant parallèlement davantage les allocataires du RSA.

La réforme risque également d'accroître le non recours au RSA. Celui-ci est déjà estimé à plus de 30 % par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

Précarité, non-recours aux droits, les personnes au RSA ont besoin d'un accompagnement qui permette une réelle insertion. Quand vous dites « on devrait s'interroger sur ce que la société a raté pour qu'elles se retrouvent dans cette situation », à quoi pensez-vous ?

Ce que je veux dire c'est quels moyens notre société a engagé et quel regard porte-t-elle sur ces personnes ?

La création, la mise en œuvre et la sanction de ces obligations d'insertion sociale et professionnelle doivent respecter les droits fondamentaux et ne doivent pas dénaturer les obligations qui en découlent pour les pouvoirs publics. Ainsi, ces obligations ne doivent pas conduire à remettre en question le droit de chacun à bénéficier de moyens convenables d'existence en faisant peser sur les individus la responsabilité de leur précarité économique et sociale. Les pouvoirs publics sont tenus de garantir l'accès à ce droit qui inclut un droit à l'accompagnement social et professionnel. Dans cette perspective, les obligations d'insertion sociale et professionnelle ne doivent pas être des conditions d'accès au RSA mais des modalités d'exécution du droit à l'accompagnement.

Je reste vigilante sur la mise en œuvre de cette réforme, au travers des réclamations que nous recevons ainsi que des échanges et des remontées des associations. // Propos recueillis par NP

Autour d'un spectacle, des ateliers danse pour rompre l'isolement



Le spectacle *Même pas mâle* de la compagnie La Guetteuse est passé par L'heure bleue le 27 mars. En amont de cet événement, et en lien avec Saint-Martin-d'Hères en scène, le service de développement de la vie sociale (SDVS) du CCAS a organisé des ateliers de danse contemporaine pour les personnes âgées et les Martinérois.

Que l'on soit en perte d'autonomie ou en situation d'isolement, chacun aimerait assister à un spectacle de danse. Les problèmes de mobilité ou, tout simplement, le manque de motivation peuvent constituer un frein. Parfois, un petit atelier de danse animé par des professionnels peut créer le déclic. Les "Rendez-vous culturels", proposés par le service de développement de la vie sociale, associé à

Saint-Martin-d'Hères en scène, tentent de répondre à ce besoin. L'objectif ? Créer des moments de pratique artistique adaptés pour réveiller la curiosité, recréer du lien social et, surtout, rompre l'isolement.

La danse en partage

Ces ateliers ont été animés par des artistes de la compagnie Marbelle. La danseuse et chorégraphe Margot Rubia a proposé aux personnes âgées

de la résidence autonomie Pierre Semard trois séances de danse et de motricité durant lesquelles elles ont progressivement réalisé une petite chorégraphie adaptée à leur capacité. Les résidents ont également découvert le monde de la danse à travers une exposition photo et une projection-débat sur ce thème.

Les 14 et 18 mars, deux autres rendez-vous, plus axés sur l'éveil corporel et sensoriel ont été proposés à la maison de quartier Gabriel Péri à destination des habitants de tout âge. Près de la moitié des inscrits à ces ateliers se sont rendus à L'heure bleue pour assister à la représentation le 27 mars. // cc

Michelle, 80 ans

Lorsque nous avons vu l'exposition photo à la résidence, j'ai eu l'envie de découvrir la danse contemporaine que je connaissais peu. J'ai donc suivi cet atelier. Un moment agréable qui nous a permis, sans nous en rendre vraiment compte, de réaliser une petite chorégraphie adaptée à nos petits problèmes de motricité. Cet atelier a contribué à nous motiver pour aller à ce spectacle. //



Bernadette, 76 ans

Assister à ce spectacle à L'heure bleue me permet de connaître un nouvel univers. Habitant le quartier Croix-Rouge, j'ai décidé de me rendre à l'atelier à la maison de quartier Gabriel Péri. Je ne pensais pas pouvoir réaliser cette petite chorégraphie. Je participe régulièrement à l'atelier "remise en forme" à la résidence Pierre Semard. Cela permet de sortir de chez soi et, surtout, de continuer à bouger ! //



Avec Archistoire, la ville se dévoile

L'application mobile Archistoire proposera très bientôt deux parcours immersifs, accessibles gratuitement, pour enrichir les promenades à travers la ville.

« L'entrée était là, juste au niveau de l'accueil de la mairie. » « Par là, il y avait le garage à vélo, les vestiaires juste là-bas derrière et puis les pointeuses, par ici. » Témoignages audio d'anciens ouvriers et images d'archives à l'appui, le premier circuit raconte l'histoire des alentours de Neyrpic, où la Maison communale, ancien siège administratif de l'usine Neyret-Beylier, témoigne encore de son passé industriel.

La balade se poursuit du côté de la place du square du Front populaire où une plaque honore la mémoire de Léon Geist, résistant tombé en 1944, dont la vie est liée au passé de la ville. La biscuiterie Brun, le quartier de la Petite Arménie ou encore le couvent des Minimes – l'un des sites les plus anciens de Saint-Martin-d'Hères – ont eux aussi leur lot d'anecdotes méconnues. La seconde balade, au départ de la place de la République,

met en lumière l'histoire de ce carrefour culturel où se mêlent le patrimoine du quartier Croix-Rouge, le cinéma et l'art contemporain. Avec Archistoire, les promeneurs explorent les quartiers tout en plongeant dans leur passé.

L'application propose d'utiliser l'appareil photo pour capturer des éléments du paysage afin de mieux visualiser leur évolution. Elle offre également un accès virtuel à des lieux insolites, habituellement fermés au public. Grâce à la réalité

hybride, ces promenades peuvent même être réalisées à distance !

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, dix nouveaux itinéraires viendront enrichir l'expérience. // RM

>> **Un lien sera disponible sur saintmartindheres.fr dès la sortie des balades martinéroises. L'application est d'ores et déjà accessible sur les smartphones et tablettes.**



Sur les traces du passé

La saison est aux orages à l'espace Vallès

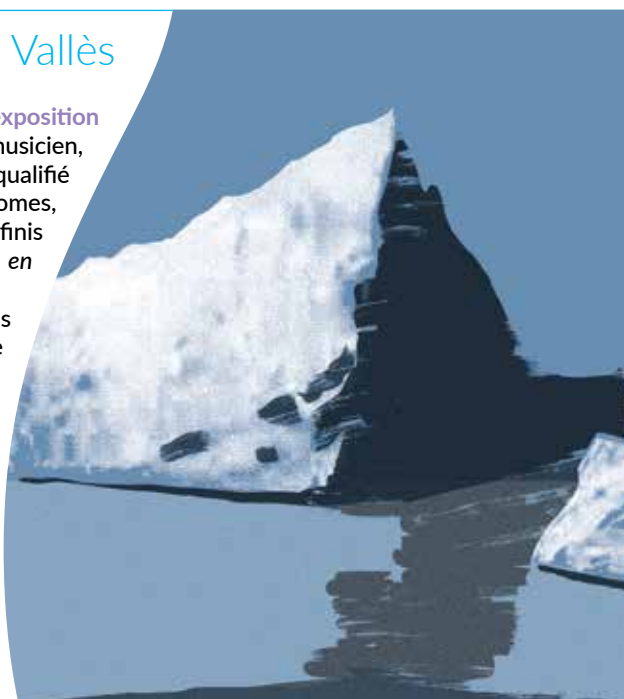
Jusqu'au 26 avril, l'espace Vallès accueille *La saison des orages*, exposition visuelle et sonore de l'artiste Nicolas Gaillardon. Dessinateur, musicien, créateur d'installations sonores, Nicolas Gaillardon peut être qualifié d'artiste multimédia. Tout démarre avec des dessins monochromes, paysages hybrides où la nature côtoie des vestiges humains, définis par l'artiste comme une « vision archéologique d'un présent en transition ».

Sur écran, les images s'animent par la vidéo. Les créations musicales s'ajoutent pour plonger le visiteur dans une atmosphère de road-movie futuriste.

Plusieurs temps forts sont prévus autour de cette exposition. Avec des élèves du collège Édouard Vaillant, l'artiste réalisera une installation visuelle et sonore. Un atelier de dessin est proposé aux familles le mercredi 16 avril de 10 h à 16 h 30. // cc

>> **L'exposition est ouverte au public du mardi au vendredi de 14 h à 19 h, les mercredis de 10 h à 19 h et le samedi de 14 h à 18 h.**

>> **Inscriptions aux ateliers sur culture.saintmartindheres.fr**



© Nicolas Gaillardon

AD Chorum, à la croisée des arts



© Jérémie Cohen

À la confluence entre le chant, la danse, le cirque et le théâtre, la compagnie AD Chorum, à travers ses créations et ateliers, anime le paysage culturel martinénois.

Certains les ont découverts dans des spectacles intimistes au sein des médiathèques lors des Nuits de la lecture en janvier dernier. Pour Anaïs Defay, créatrice de la compa-

gnie, « quel que soit le format, nos créations mettent en avant un texte d'auteur, lui trouvant une nouvelle résonance par un équilibre entre les disciplines artistiques. »

Née à Sassenage en 1988, l'association a trouvé un écho favorable sur Saint-Martin-d'Hères. En 2021, autour de la création *Particules*, axée sur la santé environnementale, la compagnie avait lancé une série d'ateliers entre patients et personnel soignant. Le spectacle *Céleste*,

traitant de l'écriture inclusive, était en résidence à L'heure bleue. « Chaque création est une parole directe au spectateur et aborde des thématiques précises. » Les ateliers qui les accompagnent associent le public et les artistes dans un même espace.

Une compagnie fortement investie à l'ADN

À Neyrpic, la compagnie partage le tiers-lieu ADN avec d'autres associations culturelles. « Je soutiens ce

projet depuis 2021, explique Anaïs. Ce lieu a toujours été à l'écoute de nos envies. À nous de le faire vivre en multipliant les partenariats. » En avril prochain, AD Chorum proposera dans cet espace une session d'ateliers théâtre ouverts à tout profil, avec une petite création qui sera dévoilée au public. // cc

>> Ateliers théâtre du 19 au 21 avril, de 10 h à 17 h
Inscription : hello.asso/atelier.ad.chorum

UN PARCOURS PLURIDISCIPLINAIRE

À l'image de ses spectacles, le parcours artistique d'Anaïs Defay est, lui aussi, pluridisciplinaire. Née dans une famille de musiciens amateurs, Anaïs suivra très tôt des cours de piano à l'école de musique municipale de Sassenage. Elle découvre la danse classique à l'âge de 6 ans et perfectionne cet art au conservatoire de 2010 à 2012.

Le bac en poche, Anaïs part à Paris pour une école de comédie musicale pendant deux ans. Elle entre ensuite au conservatoire de théâtre de Paris-centre puis à l'école supérieure d'art dramatique, où elle obtient le diplôme supérieur national de

comédien en 2018. En parallèle, elle se forme à la chorégraphie et à la mise en scène par des stages diplômants, tout en travaillant pour d'autres structures comme l'Opéra de Liège ou le théâtre de la colline à Paris.

Un bref passage à l'école nationale de théâtre du Canada a marqué la carrière de l'artiste. « J'ai découvert un enseignement pluriel, allant de la mise en scène à la production de spectacles. J'ai acquis des gestes écoresponsables, en avance sur la France, que j'applique lors de chaque tournée. » // cc



© Maeva Simonnet

Portrait
Anaïs Defay

Un vivier de champions

À l'ancienne mairie, L'échiquier martinérois rassemble une vingtaine de passionnés, enfants comme adultes. L'association participe à la vie de la cité tout en s'illustrant au niveau régional.



Chaque mardi, de 18 h à 22 h, le club, affilié à la fédération française des échecs accueille, place de la Liberté, des séances pour les jeunes de 18 h à 19 h et pour les adultes à partir de 20 h. Il propose une séance découverte gratuite avant adhésion.

« Notre club n'hésite pas à se faire connaître dans la commune », explique son président Gabriel Guillon. « Nous participons chaque été à l'événement L'été en place au mois de juillet ». Le 21 juin prochain, l'association organise une étape du tournoi "circuit rapide jeunes". Elle accueillera 50 joueurs de moins de 16 ans, issus de différents clubs du département, pour une série de matchs courts de 15 minutes.

Des jeunes venus d'autres communes iséroises ont rejoint l'Échiquier martinérois en tant que licenciés. Certains se sont hissés en tête du championnat des écoles du département. Parmi eux, Tymofii Serzonenko, 11 ans, arrivé à la première place et Lucas Chavot, 9 ans, en 17^e position sur 165 compétiteurs. Le club fournit aussi ses équipes de cham-

pions avec deux équipes de 4 joueurs participant au championnat régional 1. Une de ces équipes est deuxième de son groupe. Des espoirs sont permis pour arriver en nationale 4. // cc

>> **Horaires et tarifs :**
echiquier-martinerois.blogspot.com
echiquierm@gmail.com

Promouvoir la boule lyonnaise dans l'agglomération

Avec ses 93 sociétaires, l'entente sportive de Saint-Martin-d'Hères Boules lyonnaises accueille en 2025 de grandes rencontres.



Les 14 et 15 mars, l'ESSM Boules a reçu au boulodrome Stéphane Vighetti le challenge Jo Mangano. Seize équipes en triplette, venues de tout le département, se sont affrontées pour cet événement en l'honneur de l'ancien président de l'association.

Les 3 et 4 mai, le club organisera les pré-fédéraux, un tournoi en partenariat avec le réseau Alpes 38 réunissant dix-sept associations de l'agglomération greno-

bloise. Cet événement, encadré par la fédération bouliste de l'Isère, permet chaque année aux clubs de participer aux trophées départementaux, voire nationaux.

En 2024, deux boulistes de l'ESSM ont accédé au championnat de France double-mixte à Perpignan. Le samedi 14 juin, devant le boulodrome, le challenge de la ville accueillera seize équipes en triplette venues de toute la région. Pour Jean-Louis Michel, président de l'association, « dans l'agglomération, contrairement au nord-Isère, la boule lyonnaise attire moins de jeunes joueurs. Nous espérons, par ces événements, attirer de nouveaux adhérents. » // cc

>> **Contact :**
ESSM.Boules@gmail.com
 ou 06 25 50 13 38

Le salon du mieux être Samie de l'ASSOCIATION FEMMES D'HIMALAYA se tiendra samedi 12 (10 h-20 h 30) et dimanche 13 (10 h-18 h) avril, au gymnase Voltaire. Entrée, conférences et ateliers gratuits. Infos : samie38.fr

Le CHALLENGE INTERNATIONAL SAVINO MAZZILI organisé par le SMH FC revient les 25 et 26 avril. Spectacle garanti avec les clubs locaux qualifiés et aussi la Juventus, le FC Sochaux, l'AJ Auxerre, l'AS Monaco... Infos : Facebook Saint-Martin-d'Hères FC

Lundi 5 mai à 18 h, au 24 avenue du 8 Mai 1945, Mosaïkafé accueillera l'APÉRO PHILO proposé par des Martinérois dans le cadre du Fonds de participation des habitants. Sur inscription au 06 22 83 38 68.

Droit des femmes

Une ville au diapason

En mars, la journée internationale de lutte pour les droits des femmes était à l'honneur. Ce rendez-vous annuel incontournable pour la commune rappelle les engagements pris tout au long de l'année pour faire avancer cette cause essentielle. Retour en images sur quelques-uns des événements marquants. // RM



1.

1. Le 9 mars, à l'Espace Henri Rive, dans les locaux de l'ancienne mairie, les spectateurs ont assisté à un théâtre forum intitulé Comportement Bah Ouais !, joué par la compagnie Lapagaille et qui aborde le sujet des violences sexistes et sexuelles.

2. Plusieurs volontaires ont rejoint les comédiens pour proposer d'autres issues aux scènes jouées. Une manière d'apprendre à réagir face aux oppressions.



2.



3.

3. À la maison de quartier Paul Bert, l'art devient un moyen d'expression engagé. Le 10 mars, habitantes et habitants se sont retrouvés pour le vernissage de l'exposition Ce que je fais pour contribuer à l'égalité des droits femmes - hommes.

4. Réalisées par des habitantes les œuvres associent des témoignages citoyens et des collages inspirés de l'artiste brésilienne Beatriz Milhazes.

5. L'association Une montagne de jeux a offert aux habitants un moment convivial. Sélène, créatrice et meneuse de jeu, a proposé une partie de jeu de rôle rocambolesque.



4.



5.

6. Le 8 mars, à la maison de quartier Romain Rolland, la compagnie Sale Gamine a présenté *La chasse est ouverte*, un spectacle satirique sur fond de procès d'une sorcière. Une mise en scène engagée pour questionner justice et violences faites aux femmes.



7. Les résidents du foyer Le planeau ont recréé avec humour et sensibilité de célèbres œuvres d'art. Un travail photographique mené par Marion Tritta et exposé à la médiathèque André Malraux.



7.

8. À "Romain Rolland", une exposition explorait la sexualité sous l'angle du respect et de la prévention.

9. Des habitants ont découvert, à la bibliothèque universitaire, une exposition sur le street art engagé de Btoy et Isonauta.



8.



9.

**Nicole Allosio**

Communistes et apparentés

nicole.allosio@saintmartindheres.fr

L'engagement des communistes pour un logement décent pour tous

Le Conseil métropolitain du 8 juillet 2022 engage l'élaboration d'un cinquième Programme local de l'habitat (PLH) de Grenoble-Alpes Métropole pour la période 2025-2030. Saint-Martin-d'Hères s'inscrit dans ce programme.

Nous poursuivons nos objectifs de l'habitat public pour tous. Nous relevons le défi du bien-vivre chez soi et ensemble en prenant en compte les enjeux économiques et climatiques. La baisse des revenus ne facilite pas le parcours résidentiel et les rotations d'appartements. Le logement public pour tous est une nécessité, malgré les 40 % de logements sociaux (loi SRU 25 %) la Ville doit poursuivre la production de logement familiaux en partenariat avec les bailleurs sociaux.

En parallèle, nous continuons d'améliorer le cadre de vie des habitants, la rénovation urbaine publique et privée. Depuis 2010, nous avons accompagné la rénovation de 900 logements publics et 31 copropriétés de 2 149 logements. D'autres projets sont en cours.

Nous ne voulons pas d'une ville à deux vitesses ! Construire, réhabiliter, adapter notre parc de logements est indispensable pour accueillir de nouvelles familles, conserver l'homogénéité, l'harmonie des quartiers et le bien-vivre ensemble dans un cadre de vie respectueux de l'environnement face aux enjeux climatiques.

L'équipe municipale et les services poursuivent cette politique malgré le désengagement sans précédent de l'État.

**Nathalie Luci**

Socialiste

nathalie.luci@saintmartindheres.fr

Inégalités de santé, quelle situation à Saint-Martin-d'Hères ?

En 2023, 15,3 % de la population n'a pas de médecin traitant.

Ce constat est particulièrement marqué au sein des Quartiers prioritaires de la ville (QPV), où les publics présentent un état de santé plus dégradé. La présence de structures de santé dans les QPV est un levier pour lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. C'est dans ce cadre que la Ville de Saint-Martin-d'Hères a intégré l'enjeu de faciliter l'accès aux soins des habitants du quartier Renaudie. Ainsi elle a soutenu l'installation de la première communauté professionnelle territoriale de santé, en mettant à disposition des locaux municipaux au B31. De plus, depuis 2022, la Ville accompagne le pôle de santé interprofessionnel dans l'expérimentation nationale de maison de santé participative en direction des habitants du QPV. Parallèlement, la Ville soutient le centre de santé de l'Étoile, structure de soins de proximité pour les habitants. La Ville et le CCAS sont engagés au plus proche des habitants sur des enjeux de santé, avec de nombreux services et actions d'accompagnement auprès des personnes âgées et des habitants en situation de priorité.

C'est ainsi que l'engagement partenarial avec de nombreux acteurs locaux a permis la signature d'un contrat local de santé pour les années 2025-2029, dans un objectif général de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Les élus socialistes sont à votre écoute et veillent à votre bien-être.

**Christophe Bresson**

Parti de gauche

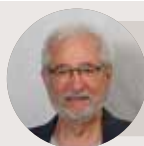
christophe.bresson@saintmartindheres.fr

2025, l'austérité comme jamais !

Maintenant que nous pouvons analyser en détails la loi de finance 2025, il faut se rendre à l'évidence : ce budget est le plus austéritaire jamais vu depuis très longtemps. Non seulement l'offensive coordonnée de l'extrême centre et de l'extrême droite est idéologique – nous avons bien entendu les déclarations racistes et islamophobes des Retailleau, Darmanin, Valls ou Bergé – mais elle est aussi financière. À la trumpisation des discours s'ajoute une offensive sans précédent sur les services publics... et les communes. En plus de la baisse d'un certain nombre de dotations, le gouvernement Bayrou invente même un nouveau levier de rigueur, en ponctionnant directement dans les recettes fiscales des collectivités !

C'est très injuste : ces collectivités ne sont en rien responsables de la dette de l'État, et restent le premier échelon de proximité. De plus, les politiques publiques locales peuvent avoir un rôle de bouclier social et environnemental face à l'inflation, les licenciements, le changement climatique... Un service public riche, avec une tarification progressive, constitue un patrimoine commun d'autant plus important que nombre d'entre nous ne possèdent pas de patrimoine privé pour se sécuriser.

C'est pourquoi vous pouvez, plus que jamais, compter sur notre groupe, au sein de la majorité municipale, pour défendre malgré l'adversité un service public local ambitieux, bien commun de tous.

**Georges Oudjaoudi**

Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

L'urgence climatique c'est Maintenant !

Météo France vient de publier un rapport qui présente une France qui se réchauffe plus vite que le reste du monde, se prépare à une hausse du thermomètre de +2°C en 2030, +4°C en 2100. Cette prévision repose sur la poursuite de nos actions actuelles à l'identique. 2 ou 4 degrés cela paraît faible mais les conséquences sont énormes. On doit s'attendre à +3°C en été, 8 jours au-dessus de 35°C, et 36 nuits tropicales. De plus l'hiver sera de moins en moins froid. Le temps sera plus chaud et plus sec, avec des déluges de pluies, sans pour autant combler nos besoins en eau avec des incidences sur les cultures, les incendies...

Nous pouvons atténuer ces effets en étant plus actifs. Le Plan Climat de la Métro est en cours de révision. Il nous présentera les objectifs indispensables à atteindre en 2030, qui vont nécessiter la mobilisation de la Métropole, mais aussi des communes et de tous les citoyens.

La solution passe par la diminution des gaz à effet de serre. Cela signifie de gros efforts pour les particuliers et les activités de bureaux pour être plus sobres et réduire l'hyperconsommation, la consommation énergétique, développer l'isolation du parc de logements, décarboner le chauffage collectif et individuel. Il faudra s'engager durablement à réduire les trajets courts en automobile et décarboner les trajets domicile-travail.

Reste à convaincre la majorité municipale de s'y mettre vraiment.

**David Saura**

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

Pour une évolution saine de notre commune : l'importance des directives de droite

Dans un contexte où notre commune fait face à des défis croissants, il est impératif d'adopter des directives de droite pour garantir un développement sain et durable. Les politiques de droite, axées sur la responsabilité individuelle, la liberté économique et la sécurité, offrent un cadre propice à l'essor de notre territoire.

Premièrement, en favorisant l'entrepreneuriat et l'initiative privée, ces directives encouragent la création d'emplois et le dynamisme économique. Une économie florissante est la clé pour attirer de nouveaux investisseurs et améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

Ensuite, les politiques de droite mettent l'accent sur la sécurité et l'ordre public, essentiels pour instaurer un climat de confiance. Une commune sécurisée attire non seulement les familles, mais aussi les entreprises, qui cherchent un environnement stable pour s'implanter. Enfin, en valorisant les valeurs traditionnelles et le sens de la communauté, nous renforçons le lien social et la cohésion entre les habitants. Cela permet de construire une société plus unie, capable de faire face aux défis contemporains.

En somme, pour éviter de dériver vers des politiques inefficaces, notre commune doit s'engager résolument sur la voie des directives de droite, garantissant ainsi un avenir prospère et serein pour tous.

**Philippe Charlot**

SMH demain

philippe.charlot@saintmartindheres.fr

Démocratie locale en panne

Depuis des années, la majorité communiste peine à dialoguer et à consulter les Martinérois. Trop souvent, les projets sont presque finalisés avant même d'être présentés, laissant peu de place aux avis des habitants. Ce fut le cas pour la création du quartier Daudet, et l'histoire se répète avec les aménagements prévus dans les quartiers sud. Lors des réunions publiques, les habitants ont rappelé que le document initial du projet n'avait jamais été validé. Or, seules des modifications mineures semblent envisageables, comme l'a encore illustré une enquête publique discrètement menée pendant les fêtes, limitant ainsi les contributions citoyennes. Ce manque d'écoute touche aussi la majorité : le 7 mars, deux élues, Mesdames Pereira (en charge de la lutte contre les discriminations) et Laghrour (ancienne adjointe à l'habitat et ex-vice-présidente du CCAS), ont démissionné, jugeant leur propre camp incapable de se remettre en question et trop passif face aux véritables besoins des habitants, notamment les plus modestes. Il est crucial d'adopter une approche plus collaborative, où les habitants sont pleinement impliqués dans l'élaboration des projets urbains. Cela nécessite une volonté politique forte et une réelle ouverture au dialogue.

Renforcer la participation citoyenne et garantir que les décisions prises résultent d'un consensus entre élus et population est indispensable. Or, cette majorité, figée dans ses habitudes, en est incapable.

**Abdellaziz Guesmi**

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Vers des élections municipales anticipées ?

L'actualité confirme de façon éclatante ce que j'ai pu vous décrire des carences de la majorité, de son inadaptation à l'environnement local, fiscal, social ou universitaire et de ses choix et méthodes d'un autre âge. Après l'affaire d'un élu qui a « cédé » son logement social à son fils et une adjointe à l'habitat démise « parce qu'elle ne répond pas au téléphone ! », voilà que 2 élues communistes (dont l'ex-adjointe), à l'engagement bien connu, qui démissionnent pour manifester leurs désaccords avec le maire. Il est aisé de constater que la majorité est, par principe, hostile à tout ce qui est intellectuel : pas de réflexions sur les enjeux de la commune, des commissions indigentes, la rupture avec l'université... Cette absence de pensées débouche sur la mise en œuvre d'actions (jeunesse, sport, la culture...) clientélistes et vides de sens. Quant à la gestion du quotidien, elle est déléguée à quelques fonctionnaires sans légitimité politique, avec des conséquences négatives pour les agents et les habitants. Incapable de penser la commune et sa gestion, le maire est impuissant à piloter son équipe, sauf à menacer ses membres de poursuites. Cette atonie qui frappe la démocratie interne s'accompagne de peu ou pas de concertation avec les habitants, qui, pour exprimer leur insatisfaction, s'abstiennent massivement. Face aux crises qui affectent la majorité et qui nuisent aux intérêts des habitants, il est temps de retourner aux urnes.

Suite à un incident technique, l'expression du numéro de mars a été coupée. L'intégralité du texte est consultable sur le magazine en ligne accessible via le site saintmartindheres.fr

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73
Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr – rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)
Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62
Violences conjugales : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins,
les professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri

CCAS

Pour la réalisation de démarches
administratives avec un
accompagnement possible.

Maisons de quartier

Accompagnement possible

Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h

URGENCES

15 Samu

18 Centre de secours (pompiers)

04 38 701 701 SOS Médecins

17 Police secours

3919 Secours violences conjugales

114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler
(par smartphone, SMS, ordinateur)

04 56 45 96 40 Police nationale
107 avenue Benoît Frachon

04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philipe

0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



CCAS

Accueil central
34 avenue Benoît Frachon
04 76 60 74 12
Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap
Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12

Accueil "Vie quotidienne"

Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier

• Centre de santé infirmier (CSI)

44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11
Ouvert à tous, 7j/7,

sur prescription médicale, avec
possibilité de tiers payant pour
la facturation

À domicile : de 7 h 15 à 20 h

• Service développement de la vie sociale (SDVS)

25 place Karl Marx
04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous
les autres jours - 5 rue Albert Samain
04 76 60 90 64

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé
le jour ? Contact : 04 76 60 91 80

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire

Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42

Activités sportives (EMS)

Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
5 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

COMPÉTENCES MÉTROPOLE Voirie

n° vert (gratuit) 0 800 500 027
ou mail sur : accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
04 85 59 50 00

Urgence "fuite" d'eau

04 76 98 24 27

Astreinte 24 h/24, 7j/7

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave
n° vert (gratuit) 0 800 500 027
du lundi au samedi de 8 h 15 à 12 h
et de 13 h à 17 h 30

Enlèvement des encombrants

Service gratuit mis en place par
Grenoble Alpes Métropole, sur
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)
0 800 500 027

En ligne : services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr

> Rubrique : gerer-mes-dechets-encombrants

Toutes les infos utiles sur saintmartindheres.fr



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.

Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex Tél. 04 76 60 74 03 - saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Christophe Cadet, Romain Martyn, Nathalie Piccarreta **Mise en pages** Emmanuelle Billon **Photos** Christophe Cadet (CC), Romain Martyn (RM), Nathalie Piccarreta (NP) **Photos expressions politiques** p 28-29 Patricio Pardo-Avalos **Photo Une** Stéphanie Nelson **Courriel** nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal** 06.04.25 - **Imprimerie** Courand et Associés - **Tirage** : 18 650 exemplaires - **Publicité** : 04 76 60 90 47.

Thème

"Le lien social"



- Invitation à l'expression artistique **ouverte** à tous **les Martinénois**, sans limite d'âge

TOUS DES ARTISTES !



Flashez-moi
pour connaître
le règlement
du concours

SEBB

Entreprise Générale
de Maçonnerie
Construction • Rénovation



Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70

contact@sebb-bat.fr

1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

MARCHÉ aux FLEURS 30^e édition

26 Samedi
avril 2025 9 h
18 h

Place du 24 Avril 1915

- Informations, conseils, stands, animations
- Plantes, fleurs, plants de légumes
- Buvette et petite restauration

AGENDA

Conseil municipal

Mercredi 16 avril - 18 h

// Maison communale et en direct sur la chaîne YouTube de la ville

Commémoration

du génocide arménien

Jeudi 24 avril - 11 h

// Place du 24 Avril 1915

Inauguration de la place

de la Révolution des Œillets

Vendredi 25 avril - 17 h

// Angle des rues Marceau Leyssieux et Georges Cayrier

Marché aux fleurs

Samedi 26 avril - De 8 h à 18 h

// Place du 24 Avril 1915

Journée du souvenir des victimes et héros de la Déportation

Dimanche 27 avril - 10 h 30

// Monument aux morts
de la Déportation (Murier)

80^e anniversaire

de la victoire sur le nazisme

Jeudi 8 mai - 12 h

// Monument aux morts
de La Galochère

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

04 76 14 08 08 - contact-smhenscene@saintmartindheres.fr

facebook.com/SMHenscene - instagram.com/smhenscene - Infos et billetterie sur culture.saintmartindheres.fr

Yann Marguet

Exister, définition. De l'infiniment grand à l'infiniment con

Humour - Dès 14 ans

Samedi 12 avril - 20 h

// L'heure bleue

Doggopublic

Ellie James

Ciné-concert indie pop - Dès 4 ans

Le + : après le spectacle, l'artiste

vous invite à découvrir ses

instruments de musique

Mercredi 16 avril - 15 h

// Espace culturel René Proby

Le Chat

L'association pratique

Théâtre - Dès 12 ans

Le + : rencontrez l'équipe du spectacle

à l'issue de la représentation

Mardi 6 mai - 19 h

// L'heure bleue



MÉDIATHÈQUES

Coups de pouce numériques

Créneau de 30 minutes par personne

Sans inscription

>> **Vendredi 11 avril - De 16 h à 19 h**

// Médiathèque André Malraux

>> **Vendredi 9 mai - De 16 h à 19 h**

// Médiathèque Paul Langevin

P'tites histoires,

p'tites comptines

Enfants jusqu'à 5 ans

Samedi 12 avril - De 11 h à 11 h 30

// Médiathèque Romain Rolland

Samedi 10 mai - De 11 h à 11 h 30

// Médiathèque Paul Langevin



Histoires à bricoler

Enfants à partir de 5 ans

Mercredi 23 avril - De 16 h à 17 h 30

// Médiathèque Paul Langevin

Mercredi 7 mai - De 15 h 30 à 17 h

// Médiathèque André Malraux



Patrimoine en partage

>> "Les sept merveilles du Dauphiné :
la fontaine ardente"

Conférence par André Bonaz

Mardi 13 mai - 14 h 30

// Résidence autonomie Pierre Semard

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

La saison des orages

Nicolas Gaillardon

>> Exposition

Jusqu'au 26 avril

Espace artothèque - Prêt d'œuvres

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi

de 14 h à 19 h, mercredi de 10 h à 19 h

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-Relax

Dimanche 12 avril - 15 h

Ciné-débat

La Théorie du boxeur de Nathanaël Coste

en partenariat avec l'association étudiante

Think What Matters, l'Équitable et le service

environnement de la Ville

Jeudi 17 avril - 19 h 30

Ciné-rencontre

La Tête et le Cœur

de Gaël Breton et Édouard Cuel

en présence de Gaël Breton, à l'occasion

des 20 ans de la loi de 2005 relative

à la participation, la citoyenneté et l'égalité

des personnes en situation de handicap

Mardi 13 mai - 17 h 30